

Messages importants

Aux élèves de Première

📢 **Les avantages de votre carte M'Ra seront périmés le 31 mai 2017.** La carte M'Ra disparaîtra alors et sera remplacée par la **carte PASS'Régi**on, nouvelle carte à puce sans contact aux nombreux avantages (aide à l'achat de manuels scolaires, crédits culturels, sportifs...).

Si l'an prochain vous êtes :



▶ Élève ou apprenti(e) jusqu'au niveau Bac dans un lycée, CFA ou MFR de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ex : 2nde, 1^ère, terminale, bac professionnel, CAP, ...

▶ Âgé(e) entre 16 et 25 ans, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes et inscrit(e) dans un organisme de formation à distance (CNED, pour une formation initiale préparant à un diplôme de niveau V ou IV - CAP ou bac)

😊 **Vous bénéficierez de tous les avantages de la nouvelle Carte PASS'Régi on !**

Chaque élève doit faire son inscription individuellement (Il est obligatoire de fournir une photo numérique du bénéficiaire qui figurera sur la carte).

Pour que celle-ci puisse être validée par l'établissement avant les vacances d'été, la commande de carte devra être faite **au plus tard le lundi 3 juillet** (pour toute inscription après cette date il y a un risque de non réception de la carte avant la rentrée de septembre). Votre commande sera ensuite validée automatiquement par nos soins.

Attention : La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitif, et quant le niveau de classe 2017/2018 sera certain !

① **Connectez-vous sur :** passregion.auvergnerrhonealpes.fr **OU téléchargez l'application Pass' Régi on**

Vous pouvez effectuer votre inscription au Pass' Régi on sur ordinateur en utilisant un navigateur Internet récent (Chrome 56 et supérieur, Firefox 53 et supérieur, Microsoft IE11 ou Edge, Safari 10.10 ou supérieur), et également sur smartphone ou tablette iOS ou Android au moyen de l'application Pass' Régi on disponible sur les stores.

② **Réception de la carte :**

La carte **PASS'Régi on**, créditée de tous les avantages 2017/2018, sera ensuite **adressée par courrier à l'élève personnellement**, à son domicile, une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement !

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée**, et éventuellement en études post-bac (certaines classes prépas, BTS, Conservatoires ...).

IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et **fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**

Les crédits seront utilisables jusqu'au 31 mai 2018, puis seront renouvelés en fin d'année scolaire pour 2018/2019.

Vous pourrez jeter votre ancienne carte M'Ra après le 31 mai...



📢 **Pensez-y !**

**MERCI DE RAPPORTER
AU PLUS VITE TOUS LES
DOCUMENTS EMPRUNTES
AU CDI !**



📢 **Révisions
& lectures...**

**MÊME PENDANT VOS REVISIONS
ET LES VACANCES D'ETE...**

**Le prêt des ouvrages du
CDI est possible !**

**Il vous suffit d'apporter un
chèque de caution de 30 € (à
l'ordre de l'Institution St Joseph).**

**Ce chèque vous sera rendu début
septembre, dès retour des
documents empruntés.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir au CDI ! Merci pour votre attention.

*Sophie Bihan, professeur
documentaliste - Le 23 mai 2017*